

FICHE DE DONNEES DE SECURITE



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

**Désignation
Commerciale** ECOFLEX E200 & E200LB

Fabricant : Saffil Automotive Limited
Unit 34, Greenfield Business Park
Greenfield
Holywell
Flintshire CH8 7HJ
UK
+44 (0) 1352 712331

Tél. d'urgence +44 (0) 1352 712331

Utilisation Sujet aux réglementations des états membres, les utilisations applicables sont : composants d'automobile

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Description du Produit 'Saffil' fibre alumine contenant un matériau liant.
Autres noms : fibre d'aluminium

Composition Chimique Oxyde d'aluminium (III) 85 - 93 %
Silice 2 - 4 %
Liant 4 - 11 %

N° CE 215-691-6

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Non classé comme dangereux conformément à la Directive Européenne 67/548/CEE.

Faible toxicité.

Susceptible de provoquer une irritation temporaire de l'épiderme, des muqueuses nasales et de la gorge.

Ce produit contient un matériau liant qui se décompose en présence de chaleur excessive ou de flamme et peut produire des vapeurs toxiques et irritantes. Consulter aussi la section 10.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation Retirer la personne de la zone exposée.

Contact avec la peau Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau. Si des symptômes (irritations ou cloques) persistent alerter un médecin. Les vêtements contaminés doivent être blanchis avant réutilisation pour éliminer la substance.

Contact avec les yeux Rincer avec une solution oculaire ou de l'eau claire en maintenant les paupières écartées pendant au moins 10 minutes. Alerter un médecin.

Ingestion Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à l'eau et faire boire 200-300ml d'eau. Alerter un médecin en cas de malaise.

Traitement médical ultérieur Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Général	Ce produit contient une matière organique liante. La combustion ou la décomposition thermique dégage des vapeurs toxiques et irritantes. Consulter aussi la section 10.
Moyens d'extinction	Eau pulvérisée, poudre sèche ou mousse
Equipement de protection de lutte contre le feu	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection sur les lieux de l'incendie.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Equipement de protection individuelle	Prendre soin de disposer de l'équipement individuel de protection approprié (y compris un masque respiratoire contre la poussière) en cas d'élimination des déversements accidentels.
Général	Protéger de la poussière. Collecter en utilisant un nettoyeur sous vide à haute efficacité. Si vous ne disposez pas d'un aspirateur: arroser les déversements avec de l'eau. Enlever les déversements. Transférer dans un conteneur à couvercle pour mise à disposition.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Les concentrations atmosphériques doivent être réduites et maintenues aussi bas que possible dans la mesure où cela est techniquement et raisonnablement possible, en dessous des valeurs limites d'exposition. Après emploi, il est recommandé de rincer abondamment à l'eau toutes les zones de l'épiderme contaminées.
Stockage	L'emballage doit être maintenu intact et fermé afin de réduire les risques de dégagement de poussière.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Général	<p>Lorsqu'il est exposé à de hautes températures, le liant brûle pour laisser un tapis poussiéreux d'alumine. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Le port de vêtements amples à manches longues est recommandé.</p> <p>Assurer une ventilation adéquate, y compris une extraction locale appropriée, afin d'être en conformité avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.</p> <p>Il est recommandé de porter un masque respiratoire contre la poussière dans le cas d'une exposition supérieure à la limite professionnelle prescrite. Le choix du masque adéquat dépendra de la concentration atmosphérique probable et des caractéristiques de performances du masque.</p> <p>Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur. Les vêtements contaminés doivent être blanchis avant réutilisation pour éliminer la substance.</p>
----------------	--

FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Limites d'exposition sur le lieu de travail	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m ³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m ³)	Remarque:
Fibre minérale artificielle et synthétique	-	-	5	-	-	Limite d'exposition (WEL). En plus les fibres minérales artificielles et synthétiques sont sujettes à une limite d'exposition de 2 fibres / cm ³ .

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Fibre alumine et 4 - 11 % C,H,O contenant du liant.
Couleur	Blanc
Odeur	Inodore
Solubilité (Eau)	Insoluble
Solubilité (Autre)	Insoluble
Point/Intervalle de fusion (° C)	>2000 - fibre d'aluminium
Densité apparente (g/cm³)	0.05 - 3.0
Propriétés Supplémentaires.	Aspect physique: Fibre synthétique en vrac ou en nattes. Diamètre moyen typique des fibres d'environ 3 microns, avec 1 % du nombre total faisant moins d'1 micron de diamètre et moins de 2 % faisant plus de 6 microns de diamètre.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Réactions dangereuses	Rien de connu
Produit(s) de décomposition dangereux	La décomposition thermique du matériau liant produira des vapeurs toxiques et irritantes, incluant du dioxyde de carbone et éventuellement du monoxyde de carbone. Les produits de la décomposition thermique dépendent beaucoup des conditions et de la température.
Général	Lorsqu'il est exposé à de hautes températures, le liant brûle pour laisser un tapis poussiéreux d'alumine.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation	La poussière dégagée est susceptible de provoquer une irritation des muqueuses nasales et de la gorge.
Contact avec la peau	Peut causer une irritation cutanée chez les sujets sensibles.
Contact avec les yeux	Susceptible de provoquer une irritation physique.
Ingestion	Faible toxicité orale. Effets nocifs peu probables dans les conditions normales de manipulation et d'utilisation.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Exposition long terme

Des études sur l'inhalation à vie aux taux maximum possibles n'ont manifesté aucun signe de cancer des poumons, fibrose pulmonaire ou autres effets nocifs, hormis une réaction pulmonaire minime typique de celle enregistrée avec une poussière de faible toxicité. Une étude sur l'ingestion à vie chez le rat n'a pas donné de trace d'effets nocifs pour une concentration atteignant jusqu'à 2,5 % dans l'alimentation. Des études intrapéritonéales, intratrachéales et intrapleurales chez le rat, ainsi que deux essais in vitro, ont tous démontré des résultats négatifs, tandis que l'amiante et la silice cristallisée servant de témoins (le cas échéant) donnaient des réactions positives. Les résultats de ce programme d'essai poussé font ressortir qu'il manque à ce matériau au moins une des caractéristiques fondamentales indispensables à l'induction d'un mésothéliome et qu'il ne possède aucun potentiel fibrogénique.

12. INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES

Devenir du produit dans l'environnement

Quantité moyenne de matériel utilisé en système ouvert. Solide faiblement volatil. Le produit est essentiellement insoluble dans l'eau. Le produit n'a pas de potentiel de bioaccumulation. Le produit ne présente aucune mobilité dans le sol.

Persistence et Dégradabilité

Le produit ne montre pas de signe de biodégradabilité dans l'eau. Il n'y a aucune évidence de biodégradabilité dans le sol pour ce produit.

Toxicité

Probablement pas dangereux pour la vie aquatique.

Effets sur le traitement des effluents

Peu susceptible d'avoir des effets nocifs sur les systèmes de traitement des eaux usées.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Est recommandé

Enterrer sur un site autorisé.

Informations Réglementaires

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé comme dangereux pour le transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Non classé comme dangereux conformément à la directive 67/548

Étiquetage du Produit

Précautions d'emploi:

Ce produit est susceptible de provoquer une irritation passagère de l'épiderme, des muqueuses nasales et de la gorge.

Il est recommandé de porter des vêtements amples à manches longues, des gants et des lunettes de sécurité.

En cas de poussière, porter un masque respiratoire anti-poussière approprié.

En cas d'irritations: se laver à l'eau et au savon.

Laver les vêtements de travail régulièrement et séparément.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité a été réalisée conformément à la directive 2001/58/CE.

'Saffil' est une marque déposée du groupe Dyson PLC.

'Ecoflex' est une marque déposée de Saffil Limited.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Toutes les marques commerciales identifiées sont des marques commerciales des sociétés du groupe Dyson PLC.

WEL: La société vise à contrôler l'exposition sur ses lieux de travail conformément aux limites Anglaises (Workplace Exposure Limit)

Les sections suivantes contiennent des informations nouvelles ou remises à jour: 3,8,15,16